

III. Bienheureuse Sainte Jeanne de Chantal

Fondatrice et première religieuse de l'Ordre de la Visitation

Les prétendants évincés

Jeanne, dans tout l'éclat de sa belle adolescence, riche, brillante, est admirée, adulée et déjà recherchée. Les prétendants volètent autour d'elle comme des étourneaux, mais ils ne lui font pas perdre la tête ni le cœur, on sait bien qu'elle est fervente catholique : celui qui prétendra l'épouser a tout intérêt à afficher de bons sentiments ! Personne ne comprend lorsqu'elle décourage les assiduités d'un fringant gentilhomme, grand ami de son beau-frère, lequel désirait beaucoup ce mariage. Mais lorsqu'il se voit définitivement rebuté, le prétendant laisse tomber le masque : hé bien oui, il est calviniste et farouchement opposé à l'Église : elle a vite fait de déceler que tel jeune seigneur qui s'affiche fervent catholique et sage, est en réalité un farouche calviniste qui se camoufle pour la surprendre. Jeanne aura toujours le sentiment que la Vierge Marie l'a guidée dans son choix, puisque n'ayant jamais connu sa mère, elle avait toute jeune demandé à la Vierge de lui être sa vraie mère.

Le retour du Poitou en Bourgogne

Et puis, les nouvelles qui parviennent de Bourgogne s'aggravent : en 1589, son père annonce à Jeanne qu'il doit quitter Dijon pour établir à Flavigny (petit village bourguignon situé à 60 km de Dijon), un parlement fidèle au roi. Et le 1^{er} août 1589, Henri III est assassiné. Qu'allait donc faire son père ? Elle était sûre qu'il ne crierait pas « Vive le roi Henri IV » pour Henri de Navarre le protestant, d'autant qu'en 1591, le Pape excommuniait le Béarnais. Jeanne vit dans l'angoisse. Elle est divisée entre le désir de rejoindre son père, de participer à ses périls, et son amitié pour sa sœur Marguerite. Déjà le combat pour elle, entre deux fidélités.

Un ordre de son père met fin à ce débat. « Par une heureuse rencontre, le président la fit revenir chez lui, lorsqu'elle s'y attendait le moins. » Les deux sœurs se séparèrent dans les larmes, le temps était donc venu de marier Jeanne.

Mariage « arrangé » devient mariage d'amour

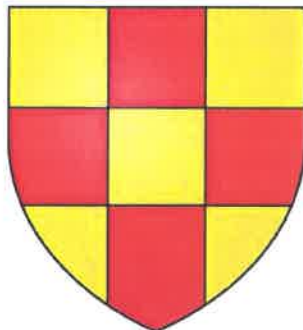
Jeanne a presque 21 ans, elle admire son père et lui fait toute confiance. En fait, en rappelant sa fille « chez lui », Bénigne Frémyot n'avait pas l'intention de la garder « auprès de lui ». Il lui avait aménagé une alliance. Il avait décidé -tel était l'usage du temps, spécialement dans la noblesse- de la donner en mariage à un jeune et brillant seigneur, le « second » (son père, Guy de Rabutin vivait encore) baron de Chantal, Christophe de Rabutin, alors âgé de 27 ans.

Les deux pères avaient arrangé ce mariage entre leurs enfants. Chacun visant son propre intérêt : pour la maison des Frémyot, le fiancé représente une alliance très valorisante, sauf du point de vue pécuniaire qui est précisément le point de vue recherché par l'autre famille. Le baron Guy de



Rabutin, vaillant à la guerre comme en galanterie, avait eu la chance politique d'opter pour Henri III, puis pour le Béarnais contre la Ligue ; à ce train, il s'était lourdement endetté. Malgré les blasons « aux cinq points d'or équipolés* à quatre gueules » (voir blason ci-dessous) dont les générations de Rabutin avaient couvert ses murs intérieurs et ses plafonds, « le beau château seigneurial de Bourbilly allait à sa ruine », et le baron l'avait déserté pour sa demeure de Monthelon. Or les Frémyot disposaient d'une fortune considérable. De son côté, le président Bénigne, de noblesse de robe, rêvait pour ses filles -c'était réalisé déjà pour Marguerite- d'alliance avec la noblesse d'épée. Telles étaient, à cette époque, les bases trop humaines et nécessairement fragiles sur lesquelles les chefs de famille échafaudaient les projets de mariage. L'intérêt ou la vanité des pères comptaient plus que le libre amour des conjoints. L'histoire nous montre assez à quels désordres des mœurs et à quels drames aboutissait un tel usage.

Par chance, le mariage de Christophe de Chantal et de Jeanne Frémyot, les 28 et 29 décembre 1592, inaugura une très belle histoire d'amour.



***Equipolé**, mot employé comme expression en héraldique, carrés étaux formés par la réunion du tiercé en pal et du tiercé en fasce. Il y en a 9 dans un carré.

Anne-Marie Giard
(À suivre)

Sources : Sainte Jeanne de Chantal « *La puissance d'aimer* »
« *La Visitation* » par Françoise Verbèke